

automne. Mais là, les premières pistes doivent être posées.

Les négociations que nous tenons ici à Ottawa, de manière bilatérale, entre nos alliés et entre tous les participants à la Conférence nous donnent une excellente occasion. A cet égard, tous les participants devront savoir utiliser cette chance. Toutefois, le contrôle des armes conventionnelles ne peut pas être poursuivi isolément. C'est pourquoi nous attachons une importance particulière à procéder à l'expansion du système de confiance, de mesures de confiance et de sécurité convenues à Stockholm.

Nous devons faire tous les efforts possibles pour qu'une négociation sur un nouvel ensemble de mesures de confiance et de sécurité, auxquelles participeraient tous les états de la CSCE produisent également des résultats avant la fin de l'année.

L'échange de vues ouvert entre Est et Ouest aurait son séminaire sur les conceptions de sécurité, doctrine militaire dans le cadre de ces négociations renforcent ce passage de la confrontation à la coopération en Europe.

La transformation politique ne peut manquer d'avoir son effet sur les doctrines militaires et les stratégies militaires. En effet, les doctrines et stratégies militaires doivent servir uniquement à l'objectif politique de prévention de la guerre. Aussitôt que sera commencée la mise en oeuvre de l'accord FCE, les négociations devraient être entamées pour la réduction des missiles nucléaires de courte portée.

L'artillerie nucléaire ne doit pas être exclue non plus du désarmement. L'objectif poursuivi par les Etats-Unis et l'Union Soviétique de conclusion avant la fin de cette année d'un accord concernant leurs arsenaux stratégiques doit également servir les intérêts de sécurité des Européens.

Nous saluons les progrès importants substantiels faits lors de la dernière réunion des ministres des Affaires Etrangères à Moscou. Cette année, nous aurons également la chance de réaliser un bannissement global des armes chimiques, ces affreuses armes de destruction massive n'ont plus de place en notre monde. Le risque d'armes chimiques se répandant aux pays du Tiers-Monde ne pourra être prévenu que par une interdiction globale.

Sur la voie de la stabilité, coopération dans l'Europe de l'Alliance Atlantique et de l'organisation du Traité de Varsovie ont une fonction particulière sur le plan politique et doivent s'en acquitter. Les deux

